

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 FEVRIER 2023

L'an deux mil vingt-trois et le sept février à dix-huit heures trente, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Flamand, Maire (convocation du 27 janvier 2023).

Étaient présents : MM Mmes Flamand, Rochard, Pourrier, Chilarski, Mauroy, Mercier, Bocquillon.

Étaient excusés :

Était absent : M. Woods.

Secrétaire : Mme Mauroy.

PERSONNEL COMMUNAL

Essai sur un an sans renouvellement de contrat pour M. Chalumeau pour faire le test sur les 4 saisons. Le poste restera vacant. Fabrice assurera le quotidien délesté du broyage et fauchage. La taille des haies représente une activité sur 3 mois pour 28 km de haies.

Plusieurs solutions sont envisagées : Nord Bocage, auto-entreprises, agriculteurs.

Lors de périodes ciblées (autour de Pâques et les Rameaux, la foire aux Mesles ou d'autres événements) un renfort sera sollicité. L'achat d'une balayeuse est à l'étude pour permettre de gagner du temps sur ces tâches.

Mme Fievet est volontaire pour renouveler son contrat pour le gîte et le camping.

Lecture du Rapport Social Unique 2021. Ce rapport permet d'actualiser la situation de chaque agent (évolution et avancement de carrière, dépenses formation, déplacements...) et donne une photographie de la situation actuelle.

Pas de document uniquement de gestion des risques.

Vote :

- Pas de renouvellement sur un an du poste de M. Chalumeau
- Recrutement de Mme Fievet pour le gîte et du camping
- Approbation Rapport Social Unique 2021

UNANIMITE

TRAVAUX 2023 ET DEMANDES DE SUBVENTIONS

Vidéoprotection

Montant TTC de l'opération est de 59 948 €. A cela il faut ajouter les 6 panneaux de signalisation. Il faut compter également à la charge de la mairie l'abonnement 4G. Les batteries ont une longévité d'une durée de 20 ans.

Plan de financement :

Sollicitation de la Région (Fond Interministériel de Prévention de la Prévoyance) à hauteur de 50%, voir le Département et Moulins Communauté.

L'accès aux images sera exclusif des personnes désignées par le Conseil municipal. Les images sont stockées pour une durée de 30j. La gendarmerie est la seule habilitée à recevoir ces images. En aucun cas, les images ne pourront être rendues publiques. Une déclaration à la CNIL est faite pour une durée de 5 ans pour désigner les personnes.

Vote :

- Demande de subvention pour la mise en place de vidéoprotection

Une abstention, ADOPTE.

Passerelle sur la Bieudre

Dépenses pour les travaux de passerelle à 77 018,76 € TTC avec bon pour accord. Les demandes de subventions DSIL et LEADER ont été réactualisées.

Vote :

- Demande de subvention pour les travaux de passerelle sur la Bieudre

UNANIMITE.

RCVCB

Département de l'Allier à contacter pour étudier la signature d'un contrat RCVCB pour 2023 pour une durée de 3 ans.

Travaux du VIVAL

Des travaux à hauteur de 3 000 € (sur devis) seront réalisés en 2023. Le conseil municipal étudiera la suite du projet.

CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées)

Lecture de la délibération.

Vote :

- Validation des éléments transmis

UNANIMITE.

CARTE SCOLAIRE

Lecture de la motion type proposées par l'Association des Maires et l'association des Maires Ruraux associés aux parents d'élèves.

Vote :

- Validation des éléments transmis

UNANIMITE.

MOTION ZERO ARTIFICIALISATION NETTE (ZAN)

Suite à la loi Climat et résilience, le principe de zéro artificialisation nette est posé pour limiter l'artificialisation (le fait de bétonner des espaces naturels). La crainte est que le quota attribué aux Régions fasse des espaces ruraux les poumons verts au service des agglomérations plus consommatrices d'espaces.

Monsieur le Maire donne lecture de la motion type.

A cette motion, il est proposé d'ajouter le souhait d'avoir un fond dédié à la rénovation de l'habitat et d'outils juridiques pour rénover le bâti ancien dans les centres bourgs.

Vote :

- Validation des éléments transmis

UNANIMITE.

DESIGNATION ELU.E RURAL RELAIS DE L'EGALITE

Monsieur le Maire procède à la lecture du courrier de l'Association des Maires Ruraux de France relatif à la participation à l'action « Elu(e) Rural (e) relais de l'Egalité ».

Cela a été mis en place pour diminuer le nombre de féminicides et de violences intra-familiales en milieu rural.

Le rôle de l'élu.e, en proximité, sera celui de « relais » : repérer et/ou accueillir la première parole de la victime, puis orienter et accompagner vers les structures spécialisées. Cette personne pourra être accompagnée d'une personne venant de la société civile.

Mme Pourrier se propose pour prendre ce rôle.

Vote :

- Validation de Mme Pourrier en tant qu'élu.e rural relais de l'égalité

UNANIMITE.

FOODTRUCK OU CAMION A NOURRITURE

Une demande d'une personne Saint Léopardin d'Augy, propose de la cuisine traditionnelle française dans une caravane mobile. Pour le moment, elle partirait pour le samedi matin. A voir si cela est possible sur le parvis de l'Eglise. Le projet n'est pas encore lancé.

INFORMATIONS DIVERSES

Mme Mauroy expose un projet d'un marché estival à l'étude d'avril à octobre.

M. le Maire donne suite au projet de barrage a été abordé avec le député M. Monnet avec question au sénat. Des terrains sont toujours détenus par l'Etablissement Public Loire. Le projet n'est plus du ressort de l'Etat. Seules les intercommunalités peuvent poursuivre le projet. Elles reprennent d'ici à 2024 la gestion des crues.

SICTOM et débat d'orientations budgétaires. M. Bocquillon a participé à la réunion et rendra compte auprès du conseil.

M. Rochard déplore des travaux à réaliser en attente concernant des fenêtres ou autres travaux.

Mme Mauroy demande quand est prévu le vote du budget. Avant le 15 avril. Des devis sont en cours. Une information sera proposée pour expliquer le projet de revitalisation du centre-bourg et les perspectives ainsi que des informations sur les aides.

Un temps de rencontre entre nouveaux arrivants et la population sera proposé peut-être le samedi 25 mars de 10h à 12h à la salle des associations autour d'un café.

Un autre temps sera proposé pour réfléchir au devenir de l'ancien logement de la place Henri Barbusse.

Mme Mauroy propose la mise en place d'un bébé = un arbre planté. Elle prendra contact avec la mairie de Lurcy qui l'a mis en place.

Elle propose également d'étudier la venue du broyeur du SICTOM en lien avec les mairies de Pouzy-Mésangy et Château-sur-Allier.